

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT T ARRAS CANTON BREBIERES	REPUBLIQUE FRANCAISE COMMUNE D'HAMBLAIN LES PRES Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 15 <u>Présents :</u> 9 <u>Votants:</u> 10 <u>Représentés:</u> 1	Séance du 24 novembre 2025 Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances. Sous la Présidence de Patrick DEREGNAUCOURT, Président. En suite de convocation en date du 13 novembre 2025. Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie. <u>Sont présents:</u> Patrick DEREGNAUCOURT, Bernard LETURCQ, Martial PERU, Michel ROUSSETTE, Régis GRAS, Sandrine HUMEZ, Marie-Claude COUPE, Jérémy DITTE, Clémentine COTTINET <u>Représentés:</u> Dominique VINCART représentée par Patrick DEREGNAUCOURT <u>Excuses:</u> Jonathan DERNONCOURT <u>Absents:</u> Olivier ASSET, Nathalie LECOEVRE, Joseph MARCZYSZYN, Jean-Marc BACHELET <u>Secrétaire de séance:</u> Bernard LETURCQ

**Objet: Désaffectation et déclassement du domaine public communal de la parcelle AA 0027
située rue René Grodecoeur - DE 2025 31**

M le Président donne lecture de l'exposé suivant :

La commune est propriétaire de la parcelle cadastrée section AA 0027, parcelle affectée à un espace vert servant de stockage à la commune.

M. Jean-Marie Mercier, propriétaire des parcelles bâties et non bâties sise 3 rue du Maréchal Leclerc et cadastrées AA 0193 - AA 0195 - AA 0200 - ZH 0123, a sollicité la commune pour une demande d'échange et donc d'acquisition d'une portion de la parcelle communale cadastrée section AA 0027 située en continuité de sa propriété.

Cette demande intervient suite au constat du passage de canalisations souterraines appartenant à M Mercier au fond de la parcelle AA 0027.

Le Conseil Municipal avait donné son accord de principe lors de la réunion de conseil municipal du 12 mai 2025. En effet, la parcelle AA 0027 ne présente donc aucune utilité publique d'être conservée par la collectivité.

En outre, avant d'envisager toute cession d'une portion de cette parcelle communale au profit de M. Mercier, il convient de constater en application de l'article L.2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques, la désaffectation de ce bien non bâti et de prononcer son déclassement du domaine public communal.

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025
Date de reception de l'AR: 25/11/2025
062-216204057-DE_2025_31-DE
A G E D I

La désaffectation matérielle de cette parcelle cadastré AA 0027 est d'ores et déjà avérée en raison de son utilité de stockage et l'impossibilité pour le public d'y accéder. Cette parcelle n'est de fait plus affectée à l'usage direct du public.

Avant toute cession de la portion de la parcelle cadastrée AA 0027, il revient au Conseil Municipal de constater sa désaffectation et de prononcer son déclassement du domaine public communal de sorte que la parcelle soit intégrée dans le domaine privé communal.

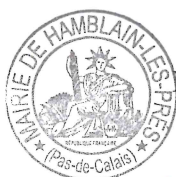
M Jean-Marie MERCIER a assuré prendre à sa charge l'ensemble des frais inhérents à cet échange.

Le conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article L.2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
- Vu le Règlement National d'Urbanisme auquel la commune d'Hamblain les Prés est soumis ;
- Considérant que la commune est propriétaire de la parcelle AA 0027 située rue René Grodecoeur et relevant du domaine public communal ;
- Considérant que la parcelle non bâtie AA 0027 correspond à un espace vert servant de stockage de la commune et n'est pas affecté à l'usage direct du public ;
- Considérant la nécessité de constater la désaffectation de la parcelle AA 0027 et de prononcer son déclassement du domaine public communal, afin de pouvoir donner suite à la demande d'acquisition de M. Jean-Marie MERCIER ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de constater la désaffectation de la parcelle cadastrée AA 0027 sise rue René Grodecoeur.
- Décide de prononcer le déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée AA 0027 pour une incorporation au domaine privé communal.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.



Le Président

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits,

Le Secrétaire

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 25 novembre 2025
Et de la publication le 25 novembre 2025

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025
Date de reception de l'AR: 25/11/2025
062-216204057-DE_2025_31-DE
A G E D I



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HAMBLAIN LES PRES

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 24/11/2025
(fuseau horaire de Paris)

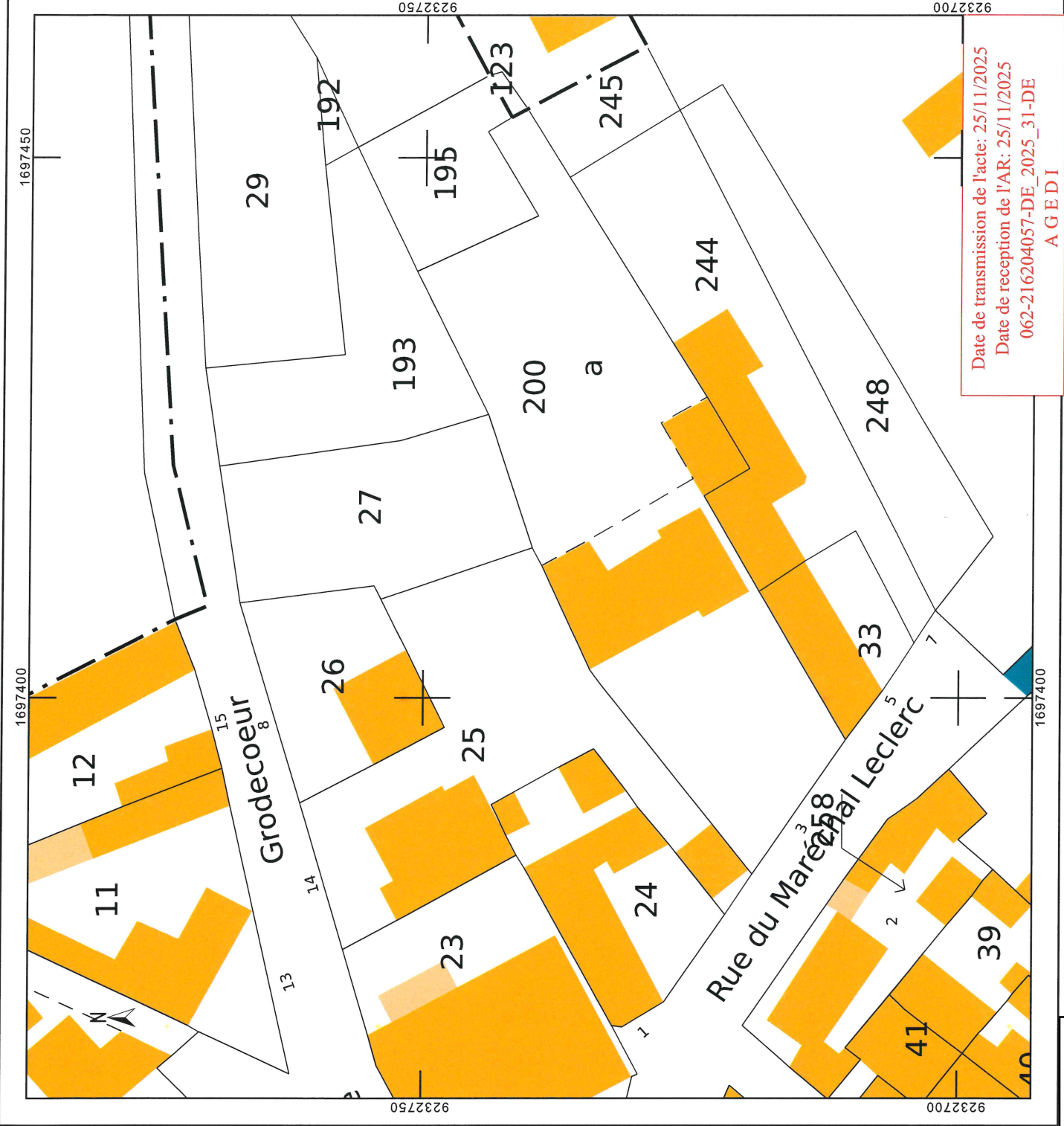
Coordonnées en projection : RGF93CC50

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre
des impôts foncier suivant :
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastreale
ARRAS - SAINT POL 10 rue Diderot 62034
62034 ARRAS Cedex
tél. 03.21.24.68.60 -fax
ptgc.620.arras@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

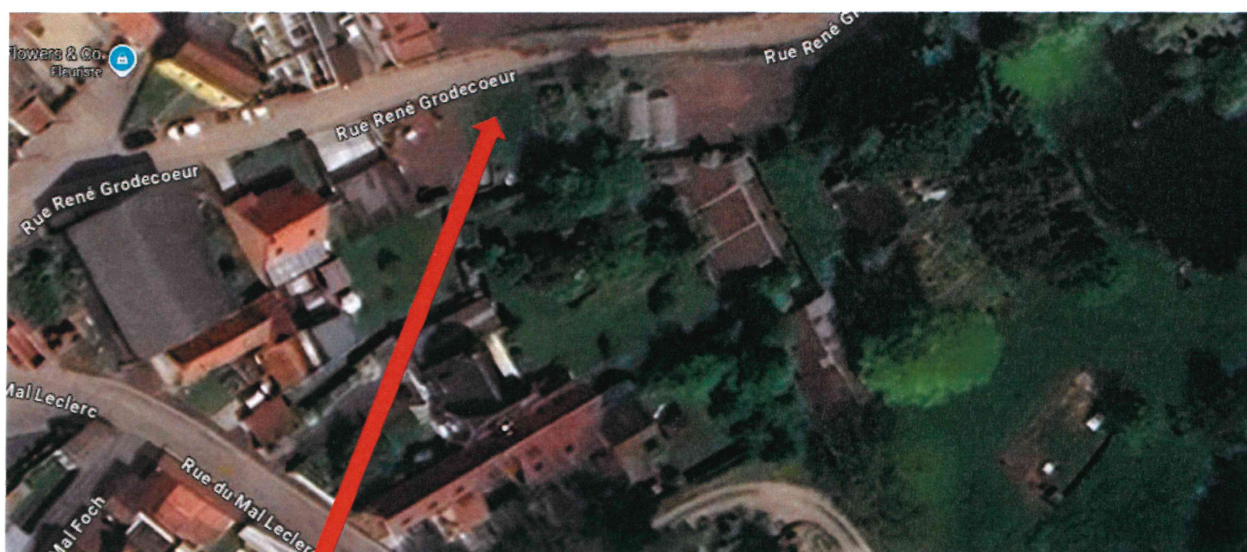
cadastre.gouv.fr

©2022 Direction Générale des Finances Publiques



Date de transmission de l'acte: 25/11/2025
Date de reception de l'AR: 25/11/2025
062-216204057-DE 2025_31-DE
A G E D I

Désaffectation et déclassement du Domaine Public de la parcelle ZH 0027 sise rue René Grodecoeur



PARCELLE ZH 0027 – APPARTENANT A LA COMMUNE



PARCELLES APPARTENANT A M JEAN-MARIE MERCIER

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025
Date de reception de l'AR: 25/11/2025
062-216204057-DE_2025_31-DE
A G E D I



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HAMBLAIN LES PRES

Section : AA
Feuille : 000 AA 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/200

Date d'édition : 25/11/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

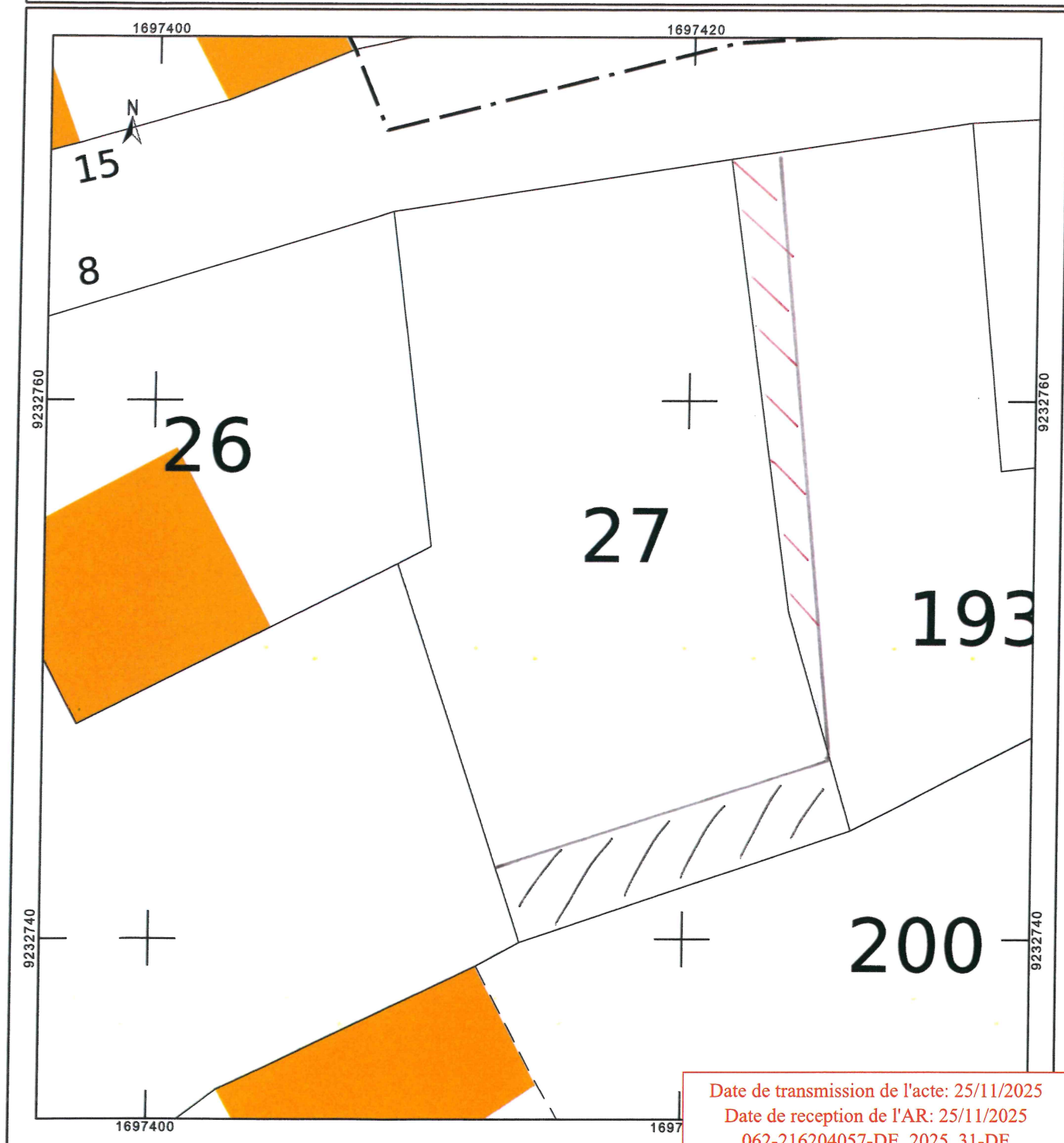
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pole de Topographie et de Gestion
Cadastrale
ARRAS - SAINT POL 10 rue Diderot
62034
62034 ARRAS Cedex
tél. 03.21.24.68.60 -fax
ptgc.620.arras@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

/// zone reprise par
la commune

/// zone reprise par
M. Mercier



Date de transmission de l'acte: 25/11/2025
Date de reception de l'AR: 25/11/2025
062-216204057-DE_2025_31-DE
A G E D I

